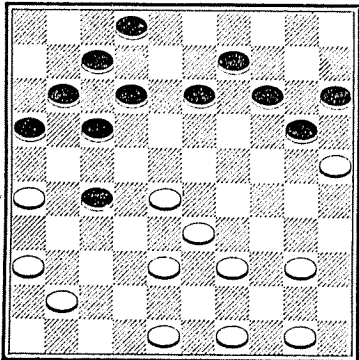
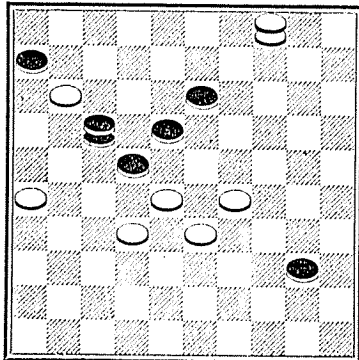


### Problèmes

235 A) M. E. ROMANI, du D. Ph.

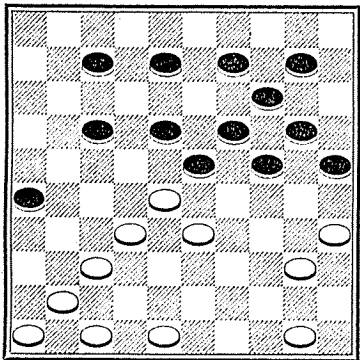


236 A) M. J. LECOR, à Poitiers



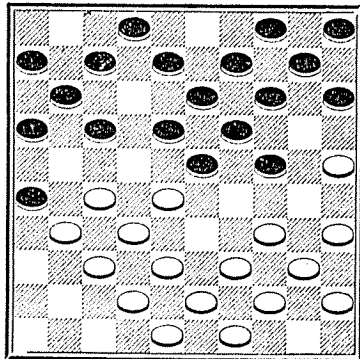
En jouant.

237 A) M. JOUVE, du D. A.



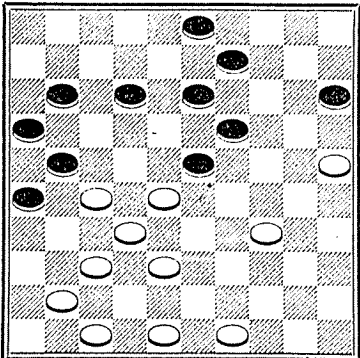
Damier Avignonnais

238 A) Une râle à Grenoble



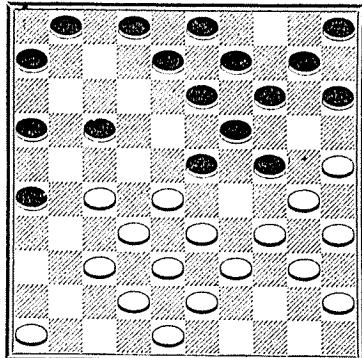
Râle de sept pièces et coup de dame en jouant contre un joueur à 3 pions.

239 A) M. Marius FABRE, du D. Ph.



Coup pratique.

240 A) M. Y. LE GOFF, du D. L.



Les blancs jouent et gagnent un pion.

Le Gérant : P. COLOMBIER.

# LE DAMIER UNIVERSEL

ORGANE FÉDÉRAL FRANÇAIS

## Journal du Jeu de Dames

Directeur et Rédacteur en Chef : **M. F.-J. BOLZÉ**  
60, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Rhône)

Rédacteurs : MM. Marcel BONNARD, H. DENTROUX, Y. LE GOFF,  
MOLIMARD, etc., de Lyon ; A. BABO, de Villebois ; G. DEFOY, d'Amiens.

Abonnements : FRANCE, un an, 6 fr. ; ETRANGER, un an, 6 fr. 50

SOMMAIRE. — *Fédération* : Mouvements Sociétés ; Mouvements financiers ; Rapport. — *Tribune D. U.* : Soufflage. — *Parties entières* : 40°. — Souvenir. — *Match Molimard-Weiss*. — *Les Damiers* : Villebois, Valence — *Remerciements*. — *Nécrologie*. — *Correspondance*. — *Recommandation*. — *Solutions*. — *Problèmes*.

Lyon, 1<sup>er</sup> avril 1912.

### Fédération des Damistes Français

Compte-Rendu. — Opérations Fédérales  
(1911)

#### I. — MOUVEMENTS SOCIÉTÉS.

*Radiation*. — En 1911, nous avons à signaler la radiation du *D. Viennois* (Isère) qui a été dissous le 31 décembre 1910. Le D.V.S. a donné sa démission : Art. 10 du règlement administratif.

*Admissions*. — Le *D. Villeboisien* : (D.V.B. Villebois-Ain), entre à la Fédération à dater du 1<sup>er</sup> Janvier 1912 (D. U. 3<sup>me</sup> année, p. 60).

Le *D. Avignonnais* : (D. A. Avignon) dont nous avons annoncé *ferme*, l'entrée à la Fédération (D. U. n° 3, 3<sup>me</sup> année, p. 44) éprouve quelques difficultés intérieures qui, nous l'espérons, seront surmontées.

Une question de cotisation quelconque, minime en elle-même, est trop futile, en vérité, pour arrêter l'essor sociétaire.

*Divers*. — Nous nous réservons pour les responsabilités et la vérité de diverses annonces que nous avons faites.

Donc, à l'heure actuelle, la Fédération compte à l'effectif, 9 sociétés.

*Remarque :* Nous ne saurions trop le répéter, une société n'a de valeur qu'autant qu'elle est fondée et formée légalement. (Statuts, Règlement administratif intérieur, Cotisation, Livres de Caisse et de Procès-verbaux). Les autres sociétés sont nulles, encombrantes et nuisibles; cela, il faut oser le dire, car c'est de ces faux groupements que surgissent les difficultés d'entente et d'union.

Faites moins de bruit, chers camarades, et beaucoup plus de besogne sérieuse : là est le succès et le respect du Jeu de Dames.

## II. — MOUVEMENTS FINANCIERS 1911.

### Recettes :

1 <sup>o</sup> Fédérés isolés (Caen, Nîmes, Toulouse et Villebois. . . . .	7 »
2 <sup>o</sup> Les huit damiers fédérés (Grenoble, Lyon, Lille, Nice, Marseille (D. Phocéén), Romans, Valence et L'Isle-sur Sorgue. . . . .	90 75
3 <sup>o</sup> Dons : MM. Vardon, 1 fr., Puthod, 5 fr., X..., 0.50. . . . .	6 50
4 <sup>o</sup> Avoir au 31 décembre 1910. . . . .	250 95
5 <sup>o</sup> Intérêts 3% sur somme ci-dessus à la Caisse d'Épargne. . . . .	7 50
6 <sup>o</sup> Intérêts approximatifs des sommes reçues pour 1911. . . . .	» 75
Ensemble. . . . .	363 45

### Dépenses :

1 <sup>o</sup> Correspondance, accusés de réception, etc. . . . .	» 80	} 2 30
2 <sup>o</sup> Tirage et envoi du compte-rendu 1911. . . . .	1 50	
AVOIR GÉNÉRAL au 31 décembre 1911. . . . .	361 45	

Ces fonds sont divisés :

1 <sup>o</sup> Fonds actifs disponibles. . . . .	261 45	} 361 45
2 <sup>o</sup> Fonds de réserve. . . . .	100 »	

Certifié juste et véritable par nous :

P. L. VERNU, trésorier; F.-J. BOLZÉ, président.

## III. — Rapport succinct sur administration fédérale.

1<sup>o</sup> *Opérations générales :* Nous prions Messieurs les Présidents, Chefs de groupe et Damistes isolés de vouloir bien nous envoyer, s'il y a lieu, leurs critiques sur nos opérations financières et autres.

2<sup>o</sup> *Effectifs :* En comparant les années 1909, 10 et 11 entre elles, on peut constater que les sociétés restent en général stationnaires; quelques-unes fléchissent même. Faut-il en conclure que l'enthousiasme pour le Jeu de Dames diminue? Non certes, de tous les côtés on s'agite et l'on tend à créer de vrais centres.

Alors pourquoi cet état latent? Causes diverses : 1<sup>o</sup> *Trop de fausses sociétés* où la cotisation est éloignement : avarice incompréhensible! Où, si l'on paie, on veut *gueuletonner* (le mot m'a été rapporté par une personne digne de foi). Où la direction manque; ou encore, où tout le monde commande... etc... etc. De ces milieux, naissent le mauvais esprit et l'incohérence!

Nous connaissons un *type* qui ne peut pas voir un pion s'enliser dans le sable du sol d'un café, sans qu'aussitôt il crée le *Damier du Café au Pion Trouvé*. La folie s'excuse! Mais, c'est égal, on devrait faire comme au jeu : l'enfermer!

2<sup>o</sup> *Trop de Matches* et pas assez de *travaux-études* et de *concours locaux*. On s'occupe trop, beaucoup trop des *spécialistes*. On néglige la science proprement dite, pour l'entraînement scientifique momentané : ce problème est faux si l'on ne possède pas *les qualités transcendantes du génie!*

Tout cela c'est au détriment de la *masse* des damistes : sous-forts, moyens et faibles, qu'il faut pourtant diriger vers l'« Étoile! »:

Nous prions donc ceux qui sont à la tête des collectivités de vouloir bien prendre en main la cause de cette très intéressante question touchant les damistes en général : l'avenir du Jeu de Dames le veut ainsi (Nous reviendrons sur ce chapitre).

3<sup>o</sup> *Conseil fédéral.* La mission du Conseil fédéral prend fin le 31 décembre 1912; les membres sortants sont rééligibles (Art. 6 des statuts). En conséquence, il y a lieu dans chaque centre fédéré d'établir des listes de candidats au Conseil (Voir D. U. 6, 3<sup>me</sup> An., p. 82).

4<sup>o</sup> *Élections fédérales.* Nous proposons : 1<sup>o</sup> D'élire d'abord *treize Conseillers*; puis ceux-ci consultés, nommeront aux diverses fonctions du Conseil fédéral, en entier président compris; car, ce dernier remet également ses fonctions en même temps que ses collègues du Conseil. 2<sup>o</sup> De conserver le mode employé en 1908-09, et qui consiste à la nomination à toutes les fonctions du Conseil fédéral (Président compris) par tous les centres fédérés (Présidents, Chefs de groupe et Damistes isolés).

Nous prions de répondre rapidement à cette question élections

5<sup>o</sup> *Soufflage.* De l'ensemble des renseignements reçus tout porte à croire que la *suppression pure et simple* du soufflage ne sera pas admise en France.

Pour accepter cette suppression pure et simple, la généralité des centres constitués demande la *prise obligatoire* ou tout autre *sanction de justice* (Voir D. U. 3<sup>me</sup> An. du n<sup>o</sup> 4 à 7 inclus).

6<sup>o</sup> *Votes.* Les votes au sujet de la question de la suppression du

soufflage, doivent, à notre humble avis, être exprimés comme au *D. Lyonnais* (Voir *D. U.* 3<sup>e</sup> An. N<sup>o</sup> 6 p. 88).

7<sup>o</sup> *Remarques.* Avant de terminer ce rapport sur la Fédération en 1911, il est utile de faire remarquer que la *Caisse fédérale* n'est pas encore assez fructueuse pour entreprendre un *Grand Concours Fédéral*; ni même pour accorder des subsides quelconques.

Actuellement, la Fédération est en période de *constitution-finances* seulement. Ingénions-nous à verser largement à la Caisse fédérale laquelle, lorsqu'elle sera prospère, tiendra toutes ses promesses. Mais, encore une fois, Messieurs, faites en sorte que les Sociétés prospèrent aussi en nombre, comme en effectif et que toutes viennent à la Fédération.

Appel est fait également aux Donateurs : *Si l'on veut briller et marcher au but de l'Unification universelle du Jeu de Dames, il faut que la Fédération soit riche, ne l'oublions pas !*

F. J. BOLZÉ, P<sup>e</sup> F. D. D. F. sortant.

### Tribune aux Damistes (ou du D. U.)

#### QUESTION DU SOUFFLAGE.

*La suppression pure et simple du soufflage est le plus grand fléau du Jeu de Dames ! Elle favorise l'exploitation des temps de repos abusifs et supprime la plus grave faute du jeu, dont les forts veulent s'affranchir. Voilà la justice de la « pure et simple ! ».*

Nous, nous disons : il faut faire la partie et concourir dans tous les sièges où les règles sont égales et loyales pour tous.

Nous ne nous permettrons pas de faire défense de jouer ailleurs, ce serait porter atteinte à la liberté personnelle (néanmoins des convenances sont à observer); mais nous insistons pour la fréquentation des endroits où la *Justice règne !*

Par qui est-elle spécialement demandée cette suppression du soufflage ? Tout simplement par *les forts damistes*; ceux que l'on appelle les *Maîtres* ! Oui, ceux-là seuls craignent le soufflage; *la touche Manoury* ! (Voir figure S.) Leur amour-propre, leur orgueil, leur suffisance d'eux-mêmes et leur prétention à l'infailibilité, les ont amenés à demander la suppression *pure et simple* du soufflage.

O Monstruosité ! O Inconscience !!

Comment ! ils demandent que l'on les *affranchisse* de la plus grosse faute qu'ils peuvent commettre et ils *maintiennent* leurs adversaires en tutelle dans *des temps de repos abusifs*, dont ils veulent *bénéficier* ?

Mais, Messieurs, cet acte n'a qu'un nom ? Courtoisement, je dis : *Dol !*

Tout ce que je viens de dire, c'est ma conviction personnelle : je n'entraîne personne.

\*  
\*  
\*

Une romance que l'on roucoule sur une musique mélancoliquement poétique de Chevalerie, de Noblesse, de Beauté idéale, de bonne Compagnie, d'Élégance, etc., etc., cache une pensée de crocodile : *« happer la proie ! ».*

Voyons, où seraient la beauté, la science et la pureté du Jeu de Dames, si pour favoriser une étude *spécialement personnelle*, on négligeait une des qualités primordiales d'un véritable génie : *la vision nette et toujours constante des emplacements des belligérants ?*

Mais c'est l'A. B. C. du damiste de regarder ses pièces et son terrain d'action avant d'agir lui-même en ses mouvements; et, on ne comprend pas qu'un *Maître ou un Professeur*, ose proposer de supprimer une *ruse de guerre*, qui justement qualifie l'*École de la vision !.*

C'est purement et simplement incompréhensible : une démence !

Allons donc, Messieurs, il faut le dire avec franchise et sans détour; les partisans de la suppression pure et simple du soufflage, sont ceux qui veulent *s'affranchir de la prescription Manoury*, de cette épée de Damoclès, toujours suspendue sur leur tête; alors, soulagés de cette préoccupation constante, insupportable à leur esprit, ils n'auront rien à craindre... rien à perdre : *tout à gagner !.*

\*  
\*  
\*

Parmi les partisans de la suppression, il s'en trouvent qui donnent en prétextes : *leur amour-propre froissé et les quolibets que les coups de soufflage occasionnent*; Mentalité neurasthénique !

Nous condamnons sans pitié les vaniteux qui rappellent constamment un de leurs coups de victoire, dû à *un oubli souvent involontaire* de leurs adversaires, et qui sont encore assez présomptueux pour dire : *« Oh ! mais j'escomptais cette maladresse ! ».* Entre parenthèse, nous disons ici qu'il est de mauvais ton et très incorrect d'agir de la sorte. En effet, quoi de plus inconvenant de toujours rappeler un coup subi dans une circonstance malheureuse ? Mais, chers camarades, tout ceci, ce ne sont que blessures d'épiderme, qui ne doivent pas faire oublier que cette suppression pure et simple, veut une sanction équitable pour les deux combattants.

Done, ces motifs invoqués doivent s'incliner devant la justice demandée par ceux qui veulent bien accepter la suppression du soufflage, en exigeant de ses partisans, également la suppression de l'usage *des temps de repos abusifs* !



Maintenant, il est à propos de mettre en lumière les prescriptions de Manoury que l'on veut supprimer.

Le « *Grand Maître* » du Jeu de Dames, s'exprime ainsi dans son traité de 1787; *traité-base* des règles françaises et qu'ont observé correctement les principaux auteurs suivants :

- 1<sup>o</sup> J.-G. Lallement, Metz 1802 (Livre de Metz);
- 2<sup>o</sup> Q. Poirson Prugneaux, Paris 1835 (Encyclopédie);
- 3<sup>o</sup> G. Grégoire, Paris 1847-61 (Traité);
- 4<sup>o</sup> G. Balédent, Amiens 1881 (Le Damier);
- 5<sup>o</sup> L. Barteling, Amiens 1901 (Traité).

Nous ne citons pas d'autres petits ouvrages où tout de même ces règles sont reproduites : ils sont sans importance, après ceux-là.

« Art. 2. — Celui qui a à prendre et ne prend pas doit être soufflé; c'est sans contredit la plus grande faute que l'on puisse faire à ce jeu.

« Cette faute, quoique considérable, est souvent **une ressource à la fin d'une partie désespérée** : A., qui voit qu'il a perdu, se met hardiment en prise, dans l'espérance que B. ne s'en apercevra pas et se laissera souffler : cette ruse réussit quelquefois. »

Donnons maintenant le second cas, ou **repos abusifs**.

« Art. 4. — Quand on est averti de prendre (1) on ne peut pas refuser de le faire, sous peine de perdre la partie. A., donne à prendre à B. : B., qui voit qu'en prenant il a perdu la partie, ne peut se dispenser de le faire, en disant à A. : Vous n'avez qu'à me souffler. »

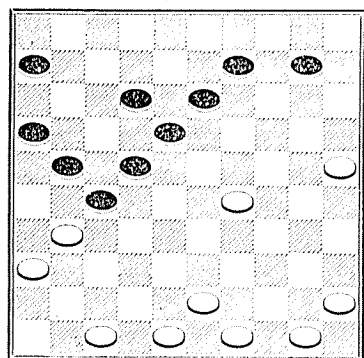
L'article 2, c'est ce qu'on appelle : *la touche Manoury*!

L'article 4, prévoit déjà l'emploi des temps de repos, puisque plus loin, dans son chapitre IV, Manoury dit : « ... si B. ayant à prendre, et ne prenant pas, vient à jouer un autre pion, A. peut différer de le souffler et tirer tout l'avantage possible de la marche du pion que B. vient de jouer ou de toucher, en ne le forçant de prendre que le ou les coups suivants. »

Or, il est de toute justice que si l'on supprime l'article II, il faut supprimer également l'article IV, ou le modifier.

Les figures M et S démontreront le bien fondé de la mesure loyale sollicitée. (Figures créées pour la circonstance.)

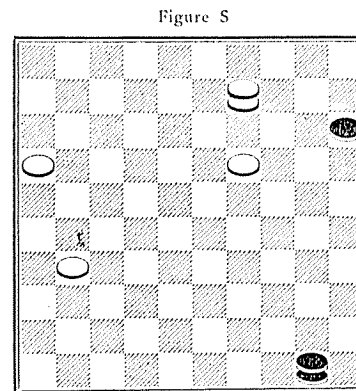
Les figures M et S démontreront le bien fondé de la mesure loyale sollicitée. (Figures créées pour la circonstance.)



(1) Donc Manoury prescrit la prise forcée : remarquez-le bien !

La figure M présente des emplacements propres à favoriser l'emploi des temps de repos abusifs.

Exemple : Les blancs jouent 50.44, coup d'attente ; les noirs attaquent par 21.26 le pion 31.



Les blancs, à ce moment, tentent l'exploitation de la *faute de prendre* et visant au coup de dame à 3 ou à 5, jouent 44.40. En effet, les noirs oublient de prendre et jouent 16.21 par exemple. Les blancs laissent faire : **abus** et jouent 40.35. Les noirs s'oubliaient toujours, jouent 6.11 ; les blancs continuent leur tactique et jouent 29.23. Noirs 18:29, blancs 35.30 le coup de dame est prêt ; les noirs veulent parer ce coup de Jarnac et font 10.14. C'est alors que les blancs **abusant** de l'article IV Manoury,

refusent le coup 10.14 et **forcent** les noirs à prendre 26:31 et par le coup 30.24, la farce est jouée !

Osez-vous appeler cela de la  *finesse de jeu*  ou de  *combinaisons* , Messieurs, de la « pure et simple » ?

C'est une iniquité, une déloyauté flagrante de conserver cette règle, si on supprime l'emploi de l'article II qui permettait encore de tenter de relever ses fautes passées. Exemple : La figure S (aux noirs à jouer) permet de démontrer clairement l'article II Manoury et la *préoccupation constante des forts à supprimer* cette ruse du jeu, qui les gênent, tout en voulant **conserver** l'article IV qui les comble de certitude de gain.

Donc, dans la figure S, les noirs se voyant perdus, jouent la ruse du soufflage (ce qui revient à dire : tentent la faute) dans l'espoir de réussir. Ils avaient raison : ils jouent 50.22 ; les blancs s'oublient voyant le gain par 9.4 et 19.13, après la prise N : 22:36.

En effet, les blancs font 9.4, alors les noirs appliquant l'article II, soufflent la dame 4, prennent 22 : 36 et gagnent dans les deux cas (si 9.4 ou 31.26).

Voilà, Messieurs les juges, ce que les partisans de la « pure et simple » demandent :

- 1<sup>o</sup> Maintien à leur avantage des **abus** de la fig : M ;
- 2<sup>o</sup> Suppression à leur avantage de leur **propre faute** de la fig : S.

*C'est un cas de conscience, Messieurs, jugez bien.*

\*  
\* \*  
\*

Je reprends mon moi personnel et je dis : De tout ce qui précède, si les partisans de la *pure et simple* pouvaient dominer un jour, on doit poser ces questions : *Où s'arrêteront les irrégularités déloyales dans les différents cas où le soufflage s'appliquait ? Que sera le Jeu de Dames d'alors ?* Que ceux que le soufflage gênent, m'aident à répondre.

Toutes les sentimentalités nuageuses qui ont été dites au sujet du soufflage, toutes les comparaisons de nation à nation, tous les beaux thèmes à discours poétiques, chevaleresques et académiques, ne sont absolument que des échappées d'esprit hyperbolique semant l'erreur et l'action fausse ! Le juste est le seul vrai !

Certainement il faut croire à la loyauté, à la franchise, à l'honnêteté ; mais il faut aussi se tenir en garde envers ceux qui mettent de côté, ces hauts sentiments humains, pour exploiter sans scrupule cet esprit sentimental cité ci-dessus. C'est contre cette mentalité-là qu'il faut mettre à l'abri les choses saines et honnêtes : d'où la nécessité absolue de règles également absolues et d'une grande rigueur.

Je ne conclus pas, je propose encore :

- I. *Suppression du soufflage, répression trop draconienne ;*
- II. *Forcer la prise au premier coup ou partie déclarée nulle ;*
- III. *Si non : Statu quo.*

En terminant cet article, je répète que tout ce que j'ai dit sur cette question de la suppression du soufflage, n'est que du pur *raisonnement* et non de la *polémique* : c'est ma conviction exprimée, je ne l'impose à personne. Lorsque la question sera résolue équitablement *par tous* et non par une *simple coterie*, je m'inclinerai devant la majorité : pas avant ! Désarmons ensemble ou restons armés !

F.-J. BOLZÉ, Damiste.

### Parties Entières. — Quarantième

M. Yves Le Goff (blancs)	M. A. Molimard (noirs)
1 Blancs : 34.30	Noirs : 20.23
2 40.34	»
Les blancs ferment le Tric Trac	
»	14.20

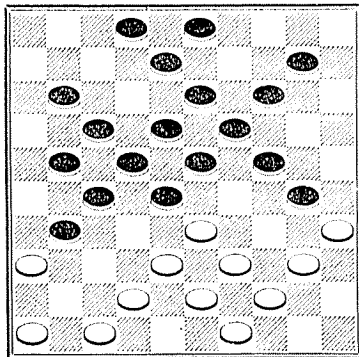
Les noirs en profitent pour développer leur ligne gauche et pour porter leur attaque sur le Tric Trac des blancs

3 44.40	10.14
4 30.44	20.24
5 33.29	Pionnage ayant pour but d'empêcher l'enchaînement de l'aile droite.

	Blancs : »	Noirs : 24:33
6	38:29	4.10
7	42.38	18.23
Bon pionnage des noirs pour se former un centre.		
8	29:18	12:23
9	30.24	Bonne riposte pour contrebalancer l'attaque des noirs.
	»	19:30
10	35:24	14.19
11	40:33	19:30
12	35:24	10.14
13	44.40	Il était mieux de détruire le pion 23 par le pionnage de 32.28 et 37:28
	»	14.19
14	40:33	19:30
15	35:24	5.10
16	47.42	10.14
17	32.28	Les blancs se décident à faire ce pionnage (Voir 13 <sup>e</sup> coup).
	»	23:32
18	37:28	14.20
19	34.29	N'était-ce pas plus fort de couvrir par 45.40 et faire le tant pour tant ?
	»	9.14
20	45.40	14.19
Les noirs poursuivent leur objectif, qui est d'affaiblir le Tric-Trac des blancs		
21	40:33	19:30
22	35:24	3. 9
23	49.44	9.14
24	44.40	14.19
25	40:33	19:30
26	35:24	13.19
27	24:13	8:19
28	31.27	L'avancé du pion 39 à 34 n'était-il pas meilleur ?
	»	20.24
29	29:20	15:24
30	39.34	17.21
31	38.32	Au lieu de 38.32, nous aurions préféré 27 à 22.

	Blancs : »	Noirs : 2. 8
32	42.38	8.43
33	38.33	7.42
34	41.37	Au lieu de 41.37, sans hésiter,
		les blancs devaient jouer de 34 à 29. Si Noirs : 24.30, Bl: 29.24 ; si N: 30.34 ou 30.35, Bl: 27.22, suivi de 22.17 et les blancs gagnent le pion en passant à dame.
	»	12.18
	Bon pion gênant.	
35	36.31	34.29 valait mieux
	»	21.26
36	46.41	34.29 toujours meilleur
	»	41.17
37	41.36	17.21
38	34.29	Ce coup aurait été excellent si
	joué trois coups plus tôt.	
	»	6.11
39	29.20	25.14
40	33.29	14.20
41	43.39	19.24
42	39.33	24.30
43	48.43	30.35
44	43.39	En jouant 43 à 38, ce coup était
	meilleur, car les blancs pouvaient ensuite pionner par 29.23.	
	»	35.40
45	39.34	40.45
46	34.30	45.50
47	30.25	41.17
48	25.14	47.22
49	28.17	50.40
	Les blancs abandonnent X. Y.	

N° 251



Les blancs jouent et gagnent.

### Souvenir

Nous croyons bien servir la cause du Jeu de Dames en reproduisant et en mettant sous les yeux de nos jeunes damistes, l'œuvre superbe de l'une de nos illustrations actuelles, qui dans sa science reste d'une modestie remarquable.

Jeunes problémistes, exercez-vous, vous avez un modèle !

F.-J. BOLZÉ.

### Match Molimard-Weiss, Paris : 25 Février - 3 Mars 1912 (15 Parties)

Vous avez tous reçu, chers abonnés, ma circulaire du 10 mars dernier, vous mettant au courant de cette mémorable rencontre ; c'était mon devoir de vigilant et diligent informateur. Je reproduis ci-dessous le tableau synoptique de cette lutte homérique.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
M. A. MOLIMARD, Lyon.	N	N	G	N	P	N	N	G	G	G	G	G	G	N	N	7 gagnées, 1 perdue, 7 nulles = 21 points.
M. I. WEISS, Paris.	N	N	P	N	G	N	N	P	P	P	P	P	P	N	N	1 gagnée, 7 perdues, 7 nulles = 9 —

Dois-je me permettre une critique sur ces espèces de rencontres ? (J'en réserve une de droit pour plus tard). Pourquoi pas ? Ne suis-je pas damiste libre et directeur d'un journal ? Donc, j'ai comme tels, le droit d'exposer mes idées, mes vues et mes sensations à l'égard de ce match et des matches en général.

*Idees* : De tous les matches passés, quels sont les travaux laissés par les Maîtres ? Néant ! Savons-nous seulement si dans leurs rencontres, ils ont eu un but scientifique, des objectifs bien déterminés d'offensive ou de défensive ? (car des damistes de cette force ne peuvent pas jouer la nulle, ce serait leur faire injure). En somme, étaient-ils en présence de la défense ou de la création d'une *Ecole* ? Je me le demande !

*Vues* : Je désire qu'après ces matches il y ait une sanction émise dans une étude que devrait faire le vainqueur ; le Jeu de Dames le réclame. Cette étude devra être éditée et adressée à tous les centres ; les matches alors auraient leur raison d'être, ou en comprendrait la portée ; ce ne serait plus une lutte vulgaire de deux forces seulement, parce qu'ils constateraient et sanctionneraient les progrès réalisés dans une période de temps écoulée, en donnant en exemples les phases diverses relevées à l'avantage de la tactique du Jeu de Dames.

*Sensations* : Eblouissantes ! Quoiqu'au courant des fortes études de M. Molimard, mes pronostics étaient plus humbles. Il faut reconnaître, Messieurs, que la méthode, l'esprit de suite et la volonté, sont les seuls facteurs indispensables pour la réussite d'un but à atteindre.

*M. Alfred Molimard* possède ces qualités qui, jointes à une vision (1) exceptionnelle, fait de lui un damiste merveilleux ; je lui dis en mon nom personnel et au nom du « *Damier Lyonnais* » en entier : la Société vous admire !

Les phases de ce tournoi sont remarquables ; les sept premières parties sont l'image du contact, de l'attaque éventuelle, de la prudence ; puis à la huitième vient la résolution : Victoire ! C'est le génie du combattant sûr de lui et qui a dit : « *Je veux vaincre !* »

Généreux dans le succès, nous n'écrasons pas, nous avons trop le sens des bons sentiments pour reconnaître que si *M. Isidore Weiss* est vaincu, bien vaincu, c'était un adversaire d'une très grande valeur qui comptait sans doute un peu trop sur ses lauriers passés.

Gloire au Vainqueur !

Un salut au Vaincu !

F.-J. BOLZÉ.

## Les Damiers

**Villebois :** Dans son assemblée générale le *Damier Villeboisien* (Cercle d'Etude) a procédé au renouvellement de son bureau : Ont été élus pour une année :

*M. A. Babo*, président ; *M. F. Prost*, vice-président ; *M. M. Lacroix*, secrétaire ; *M. J. Nicolas*, trésorier.

*M. P. Nodet*, ex-président, a démissionné pour cause de changement de localité : un bon camarade perdu pour le Cercle.

**Valence :** *M. Ad. Lucet*, vice-président du D. V. T. nous annonce une bonne nouvelle que nous sommes heureux de porter à la connaissance de tous les Damiers fédérés : *M. J. Gonon*, président du *Damier Valentinois*, vient d'être décoré des *palmes d'officier d'académie*, pour son dévoué concours aux œuvres post-scolaires.

Nous lui adressons tous, nos vives félicitations.

\*  
\*  
\*

**Remerciements :** *M.M. Ad. Lucet, A. Babo, Petit Vx du Perron, M. Charly et Ghilardi*, adressent leurs sincères remerciements à *M. G. Defoy*, des prix reçus à l'occasion de son concours.

Le D. U.

(1) La vision c'est part de déplacer par la pensée les pièces qui occupent encore les cases du damier et d'en escompter les résultats : c'est-à-dire, jouer de mémoire sans toucher et déranger les pièces du jeu.

## Nécrologie

Les damistes de la région lyonnaise viennent de faire une perte très sensible en la personne de *Monsieur Charles Richard*, décédé à Lyon, en Mars 1912, à l'âge de 80 ans. (Il signait : *Philidor*.)

C'était un pratiquant distingué du Jeu de Dames, en même temps qu'un ami dévoué des damistes de toutes les nuances et un donateur discret dans les concours. Admirateur sincère du maître *Raphaël*, de Marseille.

Condisciple des *Mallezon, Laurens*, etc., gloires lyonnaises, hélas ! également disparus aussi !

Nous sommes certains d'être l'interprète de tous les damistes de la région et autres qui l'ont connu, en adressant à la famille nos condoléances les plus sympathiques.

Le D. U.

## Correspondance

*M. J. S. D. (à Moscou)*. Non, pas reçu abonnement 1910, bien que servi très-régulièrement l'année entière et reçu envoyé.

*M. J. Branès (à Pau)*. Non, ne fait plus partie de la rédaction depuis longtemps.

*M. A. Berton (Basses-Alpes)*. Parfaitement, sommes de votre avis ; mais au lieu de conseils envoyez-nous des matériaux : ce sera plus utile.

*M. A. G. (à Madrid)*. Merci du bon souvenir, le *Damier Universel* vous portera la bonne parole. Lettre suit : à expliquer, trop long.

*M. Marius Charly (Saint-Etienne)*. Veuillez revoir votre problème n° 7, A. Si les blancs jouent S.3 au lieu de S.2 (inexplicable pour un damiste un peu expérimenté) après 15.24 des noirs et que ceux-ci veulent prendre la dame par 24.8, les blancs ont position avantageuse. Donnée trop simple, mais que vous pouvez rendre intéressante.

*Franco-Russe (à Paris)*. Nous l'avons déjà dit : *Le D. Universel*, est un *Journal* et non une *Revue spéciale au jeu* : il est les deux ; donc, il est essentiellement informateur avant tout.

## Recommandation

Pour éviter une erreur comme celle commise au problème n° 223, où il manque un pion noir à 49, nous prions nos amis problémistes de faire usage de diagrammes : le cent franco 0 fr. 35, c'est indispensable.

Le D. U.

**Solutions. — Mois de Mars 1912**

N° 233 36:31 (N : 16:21 coup convenu), 31:27 (N : 21:26), 23:34 30:39 (N : jouent à volonté). Si les Noirs ne font pas le sacrifice d'un pion, les Blancs vont damer à 2 ou à 3 par 27:21 etc... C. Q. F. D.

N° 234 34:30, 37:31, 50:44, 38:32, 48:42, 44:39, 40:9 g. Coul. ord. à un temps de repos, envoi à dame, finale râfle et passage à dame sur pions liés de bande.

N° 235 38:32, 40:34, 28:22, 39:33, 48:43, 49:44, 41:37, 36:27 suite : 26:10, 25:3 g. Coul. ord. à quatre temps, double envoi à dame, finale coup de dame sur double prise reposant sur la prise successive des deux dames.

N° 236 Bl : 29:23 4:45 41:31 45:50 26:21 31:27 50:6 6:44 g.  
 N : 18:27 22:33 33:39 39:43 43:49 a 6:11 49:35  
 45:29 29:38 31:27 26:17 g.  
 Si 33:38 38:43 43:32 32:21

a : Si 43:48, Bl : 50:17 g. et si 6:11 avant, blancs même jeu.

N° 237 37:31, 48:42, 33:29, 32:27, 40:34, 35:24 g. Coul. trappe, envoi à dame, finale prise de dame par trébuchet ordinaire et râfle de 9 pièces.

N° 238 35:30, 34:29, 39:30, 25:20, 27:21, 37:31, 42:31, 32:7. Coul. ordinaires, finale coup de dame sur coup à ressort et râfle de 7 pièces. C. Q. F. D.

N° 239 34:29, 25:20, 28:23, 32:23, 48:6 g. Coul. ord. finale râfle et passage à dame.

N° 240 34:29, 40:20, 27:21, 32:12, 28:23, 33:11, 30:8. C. Q. F. D.

Ont trouvé les solutions justes suivantes, Messieurs :

Le Petit V <sup>x</sup> du Perron	(Rhône)	223, 225 à 232.
Milhe	Mauguio	223, 225 à 28, 231.
Boyer	id.	id.
G. Defoy	Amiens	223, 225 à 28, 230 à 32.
Marius Charly	St-Etienne	223 à 28, 230 à 32.
L. Martin	Neuville-Ain	223, 225 à 28, 230 à 32.
J. Rimbaud	Avignon	223 à 28, 230.
M <sup>te</sup> Jouve	id.	id.
A. Babo	Villebois	223, 225, 236, 228 à 32.

A. Lucet Bourg-Valence 223, 225 à 31.  
 Un Franco-Russe Paris 223-24-28-29-32.

Remarques : N° 225. Le pion noir 19 qui manquait au diagramme a échappé à la correction : nous le donnons à tous.

M. Babo. — N° 227. Si blancs 27:22, noirs 17:19 — et alors ?

MM. Rimbaud et Jouve. — N° 231 : 27:22 ne solutionne pas juste.

M. L. Martin. — N° 229 : 1:49 (2<sup>e</sup> terme) est erroné.

M. M. Charly. — N° 229 : solution trop incomplète.

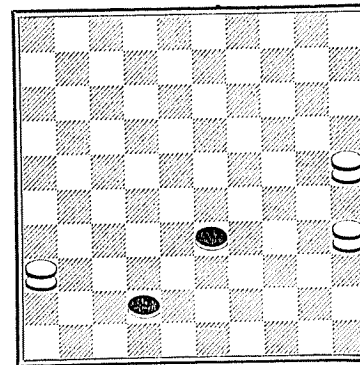
M. G. Defoy. — N° 224 : Après 14:5, les noirs jouent 19:24 — et alors ?

M. E. Lienbray. — N° 229 : fait remarquer que l'on peut attaquer aussi par 28:39, 28:44 et 28:50

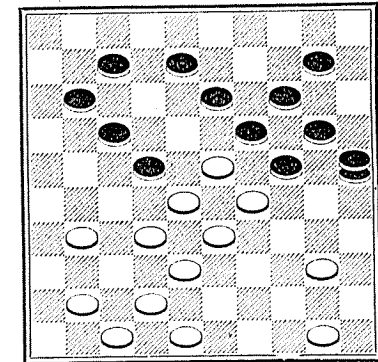
Compliments : M. G. Defoy adresse des compliments à M. Bonnard, de Lyon, pour son N° 228 et ses félicitations à M. W. J. A. Matla, de Haarlem, pour son N° 232.

**Problèmes**

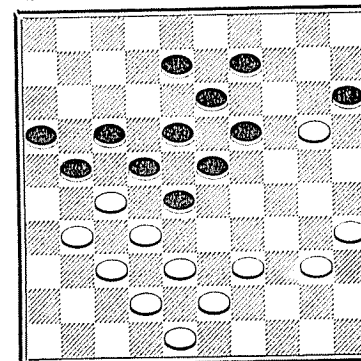
241 A) M. JUVENON fils, Romans



242 A) M. JUVENON fils, Romans



243 M. X..., Brest



244 A) M. J. RIMBAUD, Avignon

